

Programme approuvé par la Direction de l'Instruction publique pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles du canton de Fribourg, année 1914 [suite]

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **43 (1914)**

Heft 8

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

autre que celui provenant du dépôt central. Il leur était interdit de le détailler à un prix supérieur à celui déterminé qui serait fixé par l'autorité compétente.

La Commission voulait aller encore plus loin et transmit, le 10 avril 1888, à la Direction de l'Instruction publique, les vœux suivants :

1° La gratuité des fournitures scolaires est un principe qui découle de l'instruction obligatoire et gratuite ;

2° L'Etat doit, autant que possible, par son dépôt central, éditer le matériel scolaire ;

3° Il est vivement à désirer que les communes livrent gratuitement tout le matériel aux élèves et subsidiairement qu'elles votent un subside en faveur du matériel scolaire ce qui, comme à Schaffhouse, réduirait considérablement les dépenses des parents.

L'arrêté du 24 mars 1888, qui fut bientôt suivi de la nomination de l'administrateur du nouveau bureau, provoqua l'émoi de quelques intéressés. On les vit adresser d'abord une pétition au Conseil d'Etat, puis bientôt (16 mai) un recours au Grand Conseil. Pour appuyer leur recours et agiter l'opinion, ils créèrent un petit journal : *La Liberté du Commerce*. Mais le recours fut rejeté par tous les députés du Grand Conseil, sauf neuf.

La proposition de la Commission concernant la fourniture gratuite du matériel scolaire aux enfants des écoles ne put être propagée. Cette gratuité n'a pas moins fait depuis un progrès considérable dans le pays.

(A suivre.)

LÉON GENOUD.



PROGRAMME

**approuvé par la Direction de l'Instruction publique,
pour l'enseignement de la gymnastique dans les écoles
du canton de Fribourg, année 1914.**

(Suite.)

IV. EXERCICES AUX APPAREILS (1). — I. ESPALIER : a) *En station transversale* avec prise de la main intérieure à 1 échelon : 1. Fléchir les jambes à fond et les tendre en st. sur la pointe des pieds. — 2. Lever altern. les j. fl. en av., en arrière.

b) *En st. transv. sur un échelon*, pied g. posé et prise de la main g. avec bras fléchi : 1. Lever la j. dr. de côté en tendant le bras g., — sauter de côté à la st. avec prise ferme ou en lâchant la prise. — 2. =1., mais fl. le corps à dr., mains hanches.

c) *De la st. fac. (ou st. fac. sur un échelon)* : 1. Monter et descendre l'espalier, main g. et pied dr., puis inversement. — 2. (St. sur 1 échelon) = a) Sauter en arrière à la st. avec prise ferme ; b) = a), plusieurs fois par un saut intermédiaire.

d) *En susp. dors. à l'échelon supérieur* : 1. Passer de la susp. à la st. sur 1 échelon en posant les talons. — 2. Lever la j. g. fléchie.

e) *En st. dors.*, pied g. croché au 1^{er} échelon : 1. Fléchir et tendre la jambe droite (mains hanches). — 2. = 1., mais en fléchissant les bras ; — mains nuque ou lever les bras en haut.

f) *En st. dors. (courbe raidie)* à une distance de 1,1 $\frac{1}{2}$ longueur de pieds de l'espalier : 1. Lever les bras en haut et exécuter la « courbe raidie » en appuyant les bouts des doigts contre l'espalier (extension dorsale, doigts et articulations tendus, centre de gravité derrière les talons). — 2. = 1., mais saisir l'un des échelons supérieurs. — P. 23-25.

II. BANCS OU POUTRELLES D'ÉQUILIBRE. — REMARQUES. — Les exercices s'exécutent : 1^o Avec prise des mains à hauteur des épaules ; les bancs placés parallèlement à 0,60 — 0,70 cm. d'intervalle ; 2^o avec l'aide d'une personne marchant à côté du banc ; 3^o sans aucune aide.

a) *Exercices d'équilibre* : 1. Marcher à pas rompus en avant. — 2. Marcher en équilibre au pas ordinaire en av., — en arr. — 3. Marcher de côté à pas rompus en se donnant les mains par couple.

b) *Exercices de tenue et de maintien au banc.* — 1. *Du siège à cheval (ou assis) sur le banc* ; a) Incliner le corps en avant, — fléchir le corps en arrière ; — b) Fléchir le corps à g. de côté, — à dr. ; c) Tourner le corps à g., — à dr. — 2. *En st. transv.*, pied g. posé sur le banc, jambes tendues ; a) Fléchir le corps à dr. de côté ; — b) = a), mais en fléchissant les bras. — 3. *De la st. fac. lat.*, pied g. posé sur le banc : a) Fléchir le corps en arrière = 1^o j. g. fl. ; — 2^o jambes tendues ; — b) = a), mais mains nuque ou bras de côté ; — c) appui couché facial ; — d) appui couché costal g. (main g. sur le banc) ; — e) appui couché dorsal (mains appuyées sur le banc). — P. 25-26.

III. SAUTS PAR-DESSUS LE BANC (POUTRELLE). — REMARQUES. — Les élèves (4, 6, 8) se plaçant en ligne parallèle devant le premier banc. Ils peuvent se donner les mains. 1. Monter sur la 1^{re} poutrelle en posant le pied g., — sauter en avant à terre, — répéter successivement sur les autres poutrelles suivis de chaque subdivision. — 2. Sauter par-dessus la poutrelle avec 2-3 pas d'élan. — 3. Monter avec pose du pied g. en levant la j. dr. en arrière, — sauter en av. à terre.

IV. GRIMPER *. — RECK *. — BANCS PARALLÈLES *. — POUTRE D'APPUI *. — REMARQUES. — Exercices de 10^{me} année. — Obligatoire pour les écoles possédant ces appareils, l'étude de ces exercices sera imposée, au fur et à mesure que l'introduction de ce matériel sera réalisée. — Voir note, page 27.

V. EXERCICES POPULAIRES ¹. — 1. LE SAUT. — REMARQUES. — On peut sauter sur place, en longueur avec ou sans course d'élan, en hauteur ou en profondeur ; tous ces sauts peuvent être combinés. Ils s'exécutent ou librement, ou avec fardeau à transporter, ou avec obstacle à franchir.

¹ Tous les exercices doivent être également exécutés en sens inverse ; toutes les chutes se font avec flexion et extension rapides des jambes.

Les sauts en suspension ou en appui ne s'exécutant qu'avec des appareils et, nous l'avons dit, nous n'envisageons que la généralité des écoles qui ne sont pas outillées.

Les sauts constituent des exercices très énergiques d'application des autres mouvements, c'est pourquoi les exercices préparatoires (flexion des jambes, exercices d'équilibre) doivent être bien exécutés. Les sautilllements qui peuvent être considérés comme exercices préparatoires également s'exécutent sur la pointe des pieds ; les chutes sont amorties par de légères flexions des jambes. Ils peuvent être exécutés : 1° Pieds ouverts et talons joints ; 2° pieds joints ; 3° en déplaçant simultanément les pieds en avant et en arrière ou de côté ; 4° sur un pied en prenant divers maintiens des bras et de la jambe libre. — P. 30-32.

2. COURIR. — Course de durée sur la piste ou en cercle, etc. — Concours de course sur de courts parcours (30-50 m.). — Course circulaire. — Désigner le plus fort coureur. — P. 32.

3. LANCER. — a) *Exercices avec la petite balle* : Lancer en longueur (jet d'élan), deux subdivisions placées en face l'une de l'autre. — Lancer au but contre un mur. — Lancer en hauteur. — Frapper la balle ; b) *Exercices avec le ballon* : Lancer et recevoir.

4. LUTTES ET OPPOSITIONS DEUX A DEUX : Tirer par couples avec prise d'une main. — Lutte de traction avec la corde, canne, etc.

5. LEVER : Lever les bancs de reck, les cannes en fer.

6. GRIMPER : Grimper à des arbres de petit diamètre, à des perches, des mâts, des cordes. — Grimper en vitesse.

7. EXERCICES PRÉPARATOIRES DE NATATION. — a) *Mouvements des bras*, b) *Mouvements de jambes* ; — *Combinaison des mouvements de bras et de jambes*. — P. 34-35.

VI. JEUX. — Le petit jeu des barres. — Course d'estafette en ligne. — La balle au chasseur. — V. manuel 1908, p. 232.

JEUNES FILLES. — L'imitation. — La balle en posture. — Bataille des paumes. — Lancer, jeter la balle. — P. 10 et 23.

A suivre.)

Guillaume STERROZ.

PROGRAMME POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1914-1915

IV^{me} Arrondissement B.

Cercles des Justices de Paix de Belfaux et de Cournillens (Lac)

I. INSTRUCTION RELIGIEUSE. — Les trois cours : Ancien Testament : a) *Au cours inférieur*, emploi du Manuel de l'abbé Boué ; b) *aux deux cours moyen et supérieur*, établir les relations qui existent entre l'Ancien et le Nouveau Testament et les principales fêtes de l'année. — Gravures, tableaux et carte de la Palestine.

II. ENSEIGNEMENT INTUITIF ET SCIENCES NATURELLES. — a) *Au cours inférieur*, les leçons seront puisées dans le Livre de lecture du 1^{er} degré, comme aussi sur des gravures et des images, par Staub, etc. ;